

Les Infos : fermeture ou embauches ?

Le PDG a reçu les organisations syndicales représentatives, individuellement ce 1^{er} juillet et 2 juillet.

La question de la cession des actions par l'Etat n'a pas été réellement évoquée puisque le ministère des finances (Bercy) avait pris sa décision, l'a rendant publique la veille, dimanche soir.

Il souhaitait notamment évoquer ses projets de réorganisations, création d'une direction de l'international, du Secrétariat général, du rattachement du contrôle interne et de la gestion des risques à la Direction financière... Le Comité d'entreprise sera bien entendu informé et ce dès juillet.

Lors des deux précédents entretiens que notre syndicat avait eus avec le PDG, nous avons insisté sur la problématique de l'emploi, notamment sur les fonctions d'accueil. Nous lui avons expliqué la situation ubuesque ou localement les UO ne pouvaient par interdiction procéder à des recrutements extérieurs de CDI mais pouvaient prendre des intérimaires ou passer des marchés de sous-traitance.

Nous avons communiqué les chiffres précis au PDG du non-respect des engagements pris en Comité d'Entreprise en 2008 sur le nombre d'agents commerciaux nécessaire à l'accomplissement des missions:

2006: 255 agents commerciaux/ 82.5 millions de passagers accueillis

2008: consultation du Comité d'Entreprise sur les nouvelles missions des agents commerciaux (PHMR, gestion flux, itinérance) et annonce de la création de 165 postes d'agents commerciaux supplémentaire afin de porter l'effectif à 420 agents commerciaux.

2009: recrutements de 10 agents commerciaux suite la grève des agents commerciaux, CCO et ARH de CDG1 pendant 4 jours qui a abouti à un accord de fin de grève signé entre FO et CDG1

2012: 270 agents commerciaux contre 420 prévus pour 88.8 millions de passagers

Ainsi sur les 165 promis au CE, seuls 15 postes ont été affichés (dont 10 arrachés par la grève)!

Le PDG nous a indiqué que le gel des embauches depuis 2009 lui semble une mauvaise décision.

Il nous a informé de ses réflexions et plans d'action concernant l'information et l'accueil du public, ainsi que des parcs et accès.

Selon lui, il n'est non seulement pas question d'externaliser ces fonctions, au cœur du métier d'ADP, mais à l'inverse, d'embaucher pour avoir une meilleure satisfaction des clients.

Toutefois, une réflexion aura lieu sur la filière professionnelle, l'accord de passage en maîtrise des agents commerciaux étant un début, mais inachevé.

N'en déplaise aux jeteurs de sort qui ne cessent d'expliquer aux agents commerciaux qu'ils vont disparaître en 2015, cela rappelle les mauvais souvenirs de l'escale et des AIA. Les infos ne sont pas l'escale, et la seule concurrence existante et celle de certains « managers » locaux qui semblent préférer sous-traiter à " leurs amis", City one et autres, que d'encadrer du personnel ADP statutaire.

Comme toujours, FO défendra lors des négociations qui devraient débiter en septembre la présence du personnel ADP en CDI, avec des conditions de travail correctes, des effectifs corrects, et des perspectives de carrière améliorées.